

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Jean-de-Moirans

Enquête Publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et le Schéma Directeur des Eaux Pluviales

Par arrêté n°UR001 du 21 septembre 2018, le Maire de Saint-Jean-de-Moirans a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et de zonage d'assainissement.

A cet effet, M. Bernard GIACOMELLI, retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie **du lundi 15 octobre 2018 à 15h00 au vendredi 16 novembre 2018 à 17h00** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- lundi de 15h00 à 18h00
- mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- jeudi 18 octobre 2018 de 10h00 à 12h00
- lundi 22 octobre 2018 de 15h00 à 18h00
- mardi 30 octobre 2018 de 13h30 à 15h30
- samedi 10 octobre 2018 de 9h00 à 12 h00
- vendredi 16 novembre 2018 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie et, le cas échéant, par les moyens de communication électroniques indiqués dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.